

## MONDE

**Le « NO » des sénateurs américains.** Pas de majorité des 2/3 sur les 100 sénateurs sur le plan d'aide aux constructeurs automobiles. La chambre des représentants avait adopté à une large majorité un prêt-relais de 14 milliards de dollars maximum qui devait permettre au secteur de "tenir" jusqu'à la fin mars, en attendant la mise en place d'un plan de redressement durable par la future administration OBAMA. Dans un vote de clôture de leur session, les sénateurs ont décidé par 52 voix contre 35 de clore le débat sans accord sur le plan d'aide d'urgence. Les trois grands groupes nationaux, General Motors, Chrysler et Ford réclamaient une aide de 34 milliards de dollars. Les républicains ont exigé que les constructeurs et leurs puissants syndicats s'engagent sur des mesures de restructuration. La bourse a vivement réagi vers le bas.

**Sus aux pirates.** Première opération navale de l'histoire de l'Union européenne. 6 navires de guerre et 3 avions pour la mission de surveillance « Atalante ». Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède (le Portugal devrait rejoindre) participent à cette opération contre les pirates somaliens dont les attaques se multiplient au large de la Somalie et dans le Golfe d'Aden. Agissant sur mandat de l'ONU, la mission sera d'escorter les navires du Programme alimentaire mondial qui livrent une aide humanitaire à la Somalie et de dissuader les pirates d'attaquer les navires marchands, et d'intervenir le cas échéant.

**Al Qaïda en Belgique ?** La police belge a placé en garde à vue 14 personnes soupçonnées d'être liées à Al Qaïda, dont une qui projetait de mener une attaque suicide. Elle aurait fait une vidéo d'adieux destinée à ses proches. Les chefs d'Etat et de gouvernement européens se retrouvaient dans la capitale belge le jour de l'opération. La police a mené 16 perquisitions à Bruxelles et une à Liège, dans l'est du pays, et saisi des ordinateurs et des documents.

**France – Chine.** Sans surprise, puisqu'elle avait multiplié les avertissements, la Chine a exprimé sa colère en convoquant l'ambassadeur de France pour lui faire part de sa « *vive protestation* », suite à la rencontre du Président de la République, M. SARKOZY, avec le dalaï-lama. Ce dernier a félicité le chef de l'Etat pour sa fidélité aux principes qu'il avait manifestés, selon lui, en le rencontrant malgré la grogne de Pékin. Avant la rencontre en Pologne, M. SARKOZY avait déclaré : « *En tant que président du Conseil européen, je porte des valeurs, des convictions. C'était mon devoir de le faire, je le fais bien volontiers* ».

**Ukraine.** Le parti du président ukrainien, Viktor IOUCHTCHENKO, « *Notre Ukraine-Autodéfense unie* », a reconstitué une coalition gouvernementale pro-occidentale avec le Premier ministre Ioulia TIMOCHENKO, en y associant celle du président du Parlement qui venait d'être élu, Volodymyr LITVINE.

## EUROPE

**Dernier Conseil européen. Le traité de Lisbonne a de l'avenir.** Les Vingt-Sept sont tombés d'accord. L'Irlande a accepté d'organiser un nouveau référendum d'ici la fin octobre 2009, date de la fin du mandat de la Commission européenne actuelle. En échange, Dublin devait obtenir de ses partenaires l'assurance de conserver un commissaire au sein de la Commission européenne. Les Vingt-Sept devaient également adopter une déclaration destinée à rassurer les Irlandais sur des questions sensibles telles que la politique de neutralité irlandaise ou l'avortement.

**Elections européennes 2009 : combien, quel traité ?** Les Etats membres étaient pressés de savoir combien de députés ils devraient élire en juin. Quel Traité appliquer ? Aujourd'hui, le Parlement européen compte 785 députés, dont 78 Français. Le Traité de Nice prévoit, à partir des élections de 2009, 736 députés, dont 72 Français, au moins jusqu'en 2014. Si le Traité de Lisbonne était entré en vigueur à temps pour les prochaines élections, le Parlement aurait compté 751 députés, dont 74 pour la France. Les chefs d'Etat et de Gouvernement devraient adopter, selon le projet de conclusions, une déclaration prévoyant que, au cas où le Traité de Lisbonne entrerait en vigueur après les élections de juin 2009, « *des mesures transitoires seront adoptées dès que possible afin d'augmenter, jusqu'au*

terme de la législature 2009-2014, le nombre de membres du Parlement européen [...] passera de 736 à 754 jusqu'au terme de la législature 2009-2014 », pour une entrée en vigueur, « si possible », dans le courant de l'année 2010.

**Le temps se dégage sur le paquet énergie-climat.** Les discussions ont été très difficiles. Les 27 ont trouvé in extremis un accord qualifié d' « historique » sur le paquet « énergie-climat », qui vise à réduire de 20% d'ici 2020 les émissions de CO<sub>2</sub>, par pays et par secteur économique. « Yes we can ! », a lancé au reste du monde le président de la Commission européenne, José Manuel BARROSO.

**La relance de l'économie européenne,** face à la récession. Un accord devait intervenir pour chiffrer l'effort budgétaire à « au moins 1,5 % du PIB de l'Union européenne », équivalent à environ 200 milliards d'euros. Certains Etats, comme la République tchèque et la Slovaquie, ont émis des réserves. Le projet reprend dans ses grandes lignes le plan de relance présenté le 26 novembre par la Commission européenne et propose un « cadre cohérent » pour des actions au niveau de l'Union et pour des mesures adoptées par chaque Etat membre, pour un montant total d'environ 1,5% du PIB de l'UE. Le texte prévoyait la possibilité pour les Etats qui le souhaitent d'appliquer des taux de TVA réduits sur certains secteurs dits « à haute intensité de main d'œuvre ». Dans ce cas la France pourrait ainsi pouvoir appliquer un taux de TVA de 5,5% dans le secteur de la restauration, refusé jusque-là par l'Allemagne.

**Grèce, la crise politique.** Manifestations antipolicières et violences se poursuivent après les obsèques d'un jeune adolescent tué par un policier. La crise, qui affaiblit le gouvernement du Premier ministre conservateur Costas CARAMANLIS, prend de jour en jour une tournure plus politique. Le chef de l'opposition socialiste Georges PAPANDREOU a rejeté l'appel à l'unité de la nation lancé par M. CARAMANLIS et a réclamé la démission de son gouvernement, réélu en septembre 2007 et de nouvelles élections.

**Mirek TOPOLANEK reste Premier ministre tchèque.** Il a été reconduit à la tête du Parti civique démocrate (ODS), avec 284 voix contre 162. La victoire de TOPOLANEK assure le maintien en place de sa coalition minoritaire et signe la défaite de l'aile eurosceptique de son parti. Le gouvernement doit prochainement faire voter le budget de 2009, l'implantation de radars dans le cadre du projet américain de bouclier antimissile et le traité de Lisbonne. Par ailleurs, les députés ont décidé de renvoyer au 3 février le débat sur la ratification du Traité de Lisbonne.

**OGM : la France condamnée.** Par la Cour européenne de Justice, à une amende de 10 millions d'euros pour avoir tardé à transposer une loi européenne sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), finalement inscrite dans la législation française en juin. La Cour a souligné « la gravité du manquement » de la France, la directive étant destinée à « protéger la santé humaine et l'environnement ainsi qu'à faciliter la libre circulation des marchandises ».

**Premières assises européennes de l'innovation à Paris.** Le chef de l'Etat a souhaité que 2009 soit « l'année de l'innovation et de la créativité en Europe » et a suggéré la création d'une Académie européenne des sciences et des techniques.

## AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

**MUGABE joue les provocations.** Harare a continué de défier la communauté internationale, en traitant de « dégoûtants » ceux qui réclament le départ du président Robert MUGABE, et d'ignorer la propagation de l'épidémie de choléra en affirmant qu'elle était « sous contrôle ». Le président MUGABE a notamment accusé les Etats-Unis et le Royaume-Uni de prévoir une invasion du pays.

**Inde – Pakistan, la tension monte encore.** Le Pakistan a assuré qu'il ne livrerait à l'Inde aucun éventuel suspect dans les attaques de Bombay et qu'il les jugerait lui-même si nécessaire, mais s'est dit prêt à faire face à une nouvelle guerre si New Delhi décidait d'une action militaire, même ciblée.

**Une monnaie unique en Amérique centrale.** Les présidents de ces pays en sont convenus, ont-ils annoncé à l'issue de leur 33<sup>ème</sup> sommet, réuni au Honduras. C'est un des éléments d'un « Plan de mesures urgentes » pour « amortir l'impact régional de la crise financière internationale », énoncées dans une déclaration en 41 points. Ce Plan prévoit notamment « la création d'un fonds commun de crédit, économique et financier, pour le développement de la région dans le contexte des négociations Amérique centrale-Union européenne ».

**RDC : options militaires européennes ?** Les ministres des Affaires étrangères de l'UE devaient les examiner pour répondre à la demande de l'ONU d'envoyer une force, selon un diplomate.

**LE MAIRE au Gouvernement.** Bruno LE MAIRE, député, ancien directeur de cabinet de Dominique de VILLEPIN, remplace Jean-Pierre JOUYET au Secrétariat d'Etat aux Affaires européennes.

**Xavier BERTRAND, secrétaire général de l'UMP.** Par intérim, jusqu'au 24 janvier, date de renouvellement des instances dirigeantes du parti. Cet intérim fait suite à la démission de Patrick DEVEDJIAN devenu ministre chargé de la Relance. Xavier BERTRAND a beaucoup de chance d'être confirmé par le conseil national du 24 janvier. En tout état de cause, le nouvel homme fort du mouvement, proche de M. Nicolas SARKOZY dont il a accompagné la campagne présidentielle en 2007, mise sur cette connaissance du terrain pour mettre en ordre de marche l'UMP face à plusieurs échéances électorales : européennes en juin 2009, régionales et cantonales en 2010 (à moins qu'elles ne soient toutes deux repoussées en 2011) et surtout présidentielle en 2012.

**Contradiction :** Bernard KOUCHNER a remis en cause l'existence d'un secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme. « *Je pense que j'ai eu tort de demander un secrétariat d'Etat aux droits de l'Homme. C'est une erreur* », a-t-il affirmé dans un entretien publié dans *Le Parisien*, le jour du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La titulaire de ce poste rattaché au Quai d'Orsay, Rama YADE, « *a fait, avec talent, ce qu'elle a pu* », mais : « *Il y a contradiction permanente entre les droits de l'Homme et la politique étrangère d'un Etat, même en France* », a-t-il ajouté. Cette remise en cause survient alors que Mme YADE, pressentie par le président de la République pour les élections européennes l'an prochain, a décliné cette proposition.

**Remaniements.** Le remaniement de l'organigramme de l'UMP entrainera un remaniement gouvernemental fin janvier. Xavier BERTRAND quittera ses responsabilités gouvernementales. Brice HORTEFEUX devrait changer de portefeuille ministériel pour un important ministère chargé des Affaires sociales.

**Equilibre financier en 2014.** François FILLON a fixé, pour la première fois, à 2014, c'est-à-dire au-delà du mandat présidentiel, l'objectif d'un retour à l'équilibre budgétaire. « *Nous espérons être à un déficit de 0,9 ou 1 point de PIB en 2012, et être à l'équilibre deux ans plus tard* », a-t-il dit devant les Chambres de commerce et d'industrie (CCI). « *Je veux que personne ne s'y trompe, il n'y a pas de tournant dans la politique du gouvernement* », a insisté le Premier ministre. M. FILLON avait déjà estimé que le déficit se creuserait à 3,9 % du PIB en 2009 en raison du plan de relance annoncé le même jour, puis serait ramené à 2,9 % en 2010, 1,9 % en 2011 et 0,9 % en 2012.

**Le PS au travail.** Martine AUBRY, Premier secrétaire du PS, a réuni pour la première fois son secrétariat national, pour une réunion sur la crise économique et sociale. « *On a bien avancé* », a lancé Mme AUBRY à l'issue de la réunion, tout en admettant que son équipe « *ne travaillait pas assez et on n'était peut-être pas assez sur la réflexion et sur le terrain* ». Le PS organisera à la fin janvier un « *grand séminaire sur la crise* » et rendra public à cette occasion « *une sorte de plan global de relance et de réponse* ». Annonce de Benoît HAMON, nouveau porte-parole du PS.

**Ségolène ROYAL ne baisse pas les bras.** Elle réclame l'intégration de ses partisans à la direction du parti. Selon elle, Mme AUBRY a « *organisé une direction en excluant* » tous ses partisans et affirmé qu'il était « *temps maintenant d'ouvrir une nouvelle page* » au PS et de « *faire le rassemblement* ». Le nouveau Bureau national du PS compte pour le moment 57 membres, au lieu des 54 prévus dans les statuts du parti. Rappelons que les membres du BN sont désignés en son sein par le Conseil national, à la proportionnelle des résultats du vote des militants sur les motions. Or la liste des membres du BN diffusée compte 14 membres issus de la motion de Bertrand DELANOË, qui avait obtenu 25,24 % des voix, 10 membres issus de la motion Benoît HAMON, qui avait réuni 18,52 % des voix, 15 membres issus de la motion Martine AUBRY, qui avait obtenu 24,32 % des voix.

**Verts. Cécile DUFLOT réélue** à une large majorité secrétaire nationale des Verts, lors de l'Assemblée fédérale des 528 délégués réunis à Lille, en un Congrès qualifié de « *calme et apaisé* ». Elle a annoncé une participation active au « *rassemblement des écologistes* » qui escomptent un beau succès aux européennes de juin 2009, avec le mouvement « *Europe Ecologie* », créé autour de Daniel COHN-BENDIT et réunissant José BOVE et des proches de Nicolas HULOT.

**34<sup>ème</sup> Congrès du PCF.** Pierre LAURENT, directeur de la rédaction de « *L'Humanité* », a prôné « *un rassemblement des communistes autour de choix majoritaires, clairs et cohérents* ». « *Il faut que la gauche arrête d'être en concurrence* » et « *apprenne à travailler ensemble* », a estimé Mme

BUFFET. De son côté, l'ancien ministre communiste Jean-Claude GAYSSOT s'est dit « d'accord » pour rejoindre le « *nouvel espace progressiste* » (NEP) lancé par Robert HUE.

**Le Parti radical valoisien réunit son 10<sup>ème</sup> Congrès** les 13 et 14 décembre. Formation associée à l'UMP, présidée par Jean-Louis BORLOO.

## PARLEMENT

### Conseil constitutionnel

**Validation partielle du financement 2009 pour la Sécurité sociale (PLFSS).** La mesure la plus controversée, qui autorise les salariés à travailler jusqu'à 70 ans, est conforme à la Constitution. Les Sages l'ont qualifié de « *mécanisme volontaire d'activité, ne pouvant opérer au-delà de 70 ans et laissant inchangé l'âge légal de la retraite* ». Selon eux, le principe d'égalité ne s'oppose pas à ce que « *le législateur règle de façon différente des situations différentes* ». En revanche, ont été censurés 19 des 120 articles de la loi, estimant qu'ils « *ne trouvent pas leur place dans une loi de financement de la Sécurité sociale* ».

### Assemblée nationale

**Travail le dimanche.** L'examen du texte controversé, commencera Mardi prochain à l'Assemblée nationale. Selon un sondage Opinion Way publié dans *Le Figaro*, 66% des Français se disent favorables à l'ouverture des commerces le dimanche contre 34% qui y sont opposés. Ces résultats tranchent avec ceux d'un sondage précédent (Ipsos), selon lequel une majorité de salariés (64%) ne sont pas d'accord pour travailler régulièrement le dimanche.

### Sénat

**Adoption de l'ensemble du projet de loi de Finances (PLF) pour 2009.** Le Sénat a approuvé un déficit de l'Etat revu à la hausse par le gouvernement à 57,6 milliards d'euros, contre 52,2 milliards fixés précédemment lors de l'examen en première lecture du texte par l'Assemblée nationale. Les recettes attendues pour 2009 devraient baisser de 6,8 milliards pour tenir compte de la révision à la baisse de la croissance (entre 0,2 et 0,5 %, contre 1,0 % initialement annoncé). Mais le trou budgétaire devrait encore s'agrandir après le plan de relance de 26 milliards d'euros annoncé par le chef de l'Etat. Le PLF 2009 va donc être modifié dès janvier pour y intégrer des mesures financières du plan de relance.

**Retour au principe de la prise en charge complète de la scolarité** dans les classes de lycée à l'étranger. A la demande du gouvernement, les sénateurs ont supprimé, lors d'une deuxième délibération ? le co-amendement du rapporteur de la Commission des Finances et celui de la commission des affaires étrangères, adopté la semaine dernière, qui prévoyait un double plafonnement de la mesure.

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projets de loi.** Projet de loi organique sur l'organisation du travail parlementaire doit être examiné en janvier par le Parlement. Il met notamment en œuvre le partage de l'ordre du jour et limite la durée des débats, ce qui avait suscité une levée de bouclier de la gauche. Le président du Sénat, Gérard LARCHER ? a assuré que le droit d'amendement était « *sacré* » et « *fondamental* ». Mais « *il ne faut pas que ce soit une manière de détourner le droit d'amendement* ».

**Décrets.** Attributions du ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance. Il « *sera responsable de la bonne exécution du plan et de la gestion des crédits qui y sont consacrés, en lien avec les autres membres du Gouvernement qui sont concernés à raison de leurs attributions* ». / Accords internationaux et autres textes.

**Communications.** Mise en œuvre du plan de relance annoncé par le Président de la République. / Avancées de la présidence française de l'Union européenne en matière agricole. / Résultat des élections prud'homales. / Etat des négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

**Point en discussion.** Perspectives d'action après la présidence française de l'Union européenne.

## ÉCONOMIE - DÉFENSE

**Déficit commercial de la France.** Nouveau record mensuel creusé en octobre à 7,066 milliards d'euros contre 5,961 milliards d'euros en septembre. Les importations ont diminué en octobre, à 39,630 milliards d'euros (40,050 milliards en septembre), mais les exportations ont continué à

diminuer, à 32,564 milliards d'euros (34,089 milliards en septembre). Sur les douze derniers mois, le déficit cumulé s'établit en octobre à 56,201 milliards d'euros, autre record historique.

**Les banques ferment le robinet des primes versées aux cadres**, imitées par les autres secteurs en difficulté. Les dirigeants des banques de New York devraient voir leurs primes chuter jusqu'à 70% par rapport à l'an dernier. 25 milliards de dollars avaient été distribués fin 2006 à New York. A la City de Londres, les bonus versés devraient diminuer de 60%. En Grande-Bretagne, pas de plan de sauvetage bancaire si des primes sont versées. En Suisse, UBS - recapitaliséE par la Confédération- ne versera aucun bonus cette année et a obtenu le remboursement de 45 millions d'euros de la part de ses anciens dirigeants.

**UBS s'apprête à supprimer jusqu'à 4.500 emplois supplémentaires** selon deux journaux suisses. La première banque helvétique a déjà supprimé 9.000 emplois depuis juin 2007, soit une réduction de 11% de son personnel.

**L'AMF enquête de nouveau sur Natixis**. Il pourrait s'agir selon le journal « les Echos » d'une éventuelle manipulation de cours.

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Elections à l'UMP Fédération des Français de l'Étranger** : A noter le renouvellement à la tête des sections UMP de : Guy WILDENSTEIN à New York ; Georges-Francis SEINGRY à Bruxelles, Karim DENDENE à Alger, Claire DURAND à Lomé et Joël DOGLIONI à BOGOTA.

**Français de l'Étranger candidat au Parlement européen**. Jean-Marie LANGLET a été désigné par le congrès du SPD à Berlin, candidat sur la liste du parti social démocrate allemand à la 77<sup>ème</sup> place (sur 99). C'est le seul candidat sur cette liste à ne pas posséder la nationalité allemande.

**Contribution AEFÉ**. Rectificatif de notre dernier numéro. Les établissements français à l'étranger devront payer une contribution, sur les frais de scolarité et les droits d'inscription, de 6% à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2009 pour les établissements en gestion directe et les établissements conventionnés, et de 2% à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010 pour les établissements homologués.

**Elections à l'étranger : inscrivez-vous avant le 31 décembre, sur les listes électorales, à votre consulat !**

[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/diplomatie.tv\\_17108/france-images\\_17110/francais-etranger-inscrivez-vous-sur-les-listes-electorales\\_68426.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/diplomatie.tv_17108/france-images_17110/francais-etranger-inscrivez-vous-sur-les-listes-electorales_68426.html)

## SANTÉ – SOCIÉTÉ

**Baisse du nombre de tués sur les routes en novembre**. -15,9 % par rapport à novembre 2007, soit 63 personnes décédées en moins.

## CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

**C'est la fin du bébé de Thomas EDISON**. Née il y a 130 ans du génie, la lampe à incandescence va être interdite en Europe. La Californie et l'Australie l'interdisent déjà. A partir de septembre prochain les 100 watts, puis les 40 watts en 2010 et au dessous en 2012. But : économiser l'énergie. Les lampes modernes consomment entre 65 et 80% de moins et durent 6 fois plus longtemps. L'économie pour l'Europe équivaldra à la consommation de la Roumanie...

## CARNET

**Patrick GAUBERT**, est nommé au conseil d'administration de l'OFPPA, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

**David APPIA**, ministre conseiller pour les affaires économiques et commerciales à Washington, chef des services économiques pour la zone Etats-Unis, évoqué pour la présidence de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII).

**Martin JUILLARD**, délégué dans les fonctions de sous-directeur de la sécurité à la direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement du Quai d'Orsay

**INFOS Hebdo. Copyright** : Robert del PICCHIA. **Editeur** : le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité** : l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel** : +33 1 42 34 26 87. **Fax** : +33 1 42 34 42 08. **Mail** : [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)